Séance ordinaire du 4 novembre 2024

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue à la salle du Conseil le lundi 4 novembre 2024 à 20 h, à laquelle sont présents :

Madame la conseillère Annie Soutière et Messieurs les conseillers Michel Lemaire, Claude Vasseur, Jean-Philippe Cuénoud et Luc Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Mario van Rossum, maire.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

2024-11-847 <u>Ordre du jour</u>

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de l'ordre du jour;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'adopter l'ordre du jour, le point « Affaires diverses » demeure ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2024-11-848 <u>Procès-verbaux : octobre 2024</u>

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du procès-verbal des séances tenues en octobre 2024;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 octobre 2024 et de la séance extraordinaire tenue le 16 octobre 2024, tels que rédigés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2024-11-849 Comptes

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de la liste des comptes à payer au 4 novembre 2024;

Considérant que le compte suivant est ajouté :

Mécanique Machinage Guertin

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- d'autoriser le paiement des comptes à payer pour un montant total de 105 287.81 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

1 575 \$

Période de questions portant sur les comptes

Il n'y a aucune question de la part des personnes présentes dans la salle.

Maire:	
Greffière-trés.:	

- 4243 -

Avis de motion Règlements 2024-481 sur la régie interne des séances du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville

Monsieur le conseiller Michel Lemaire donne avis de motion qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2024-481 sur la régie des séances du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Le projet de règlement 2024-481 est déposé et présenté.

Avis de motion Règlements 2024-449-2 modifiant le règlement sur la gestion contractuelle

Monsieur le conseiller Claude Vasseur donne avis de motion qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2024-449-2 modifiant le règlement sur la gestion contractuelle.

Le projet de règlement 2024-449-2 est déposé et présenté.

2024-11-850 Règlement d'emprunt 2024-469 : financement temporaire

Considérant que la Municipalité a adopté le *Règlement numéro* 2024-469 décrétant une dépense et un emprunt de 925 000 \$ pour l'exécution de travaux permanents d'amélioration et de mise à niveau du poste de pompage principal des eaux usées;

Considérant que le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a approuvé le règlement d'emprunt numéro 2024-469 le 7 octobre 2024;

Considérant qu'il y a lieu d'obtenir un financement temporaire au montant de 925 000 \$;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'autoriser une demande de financement temporaire à la Caisse Desjardins du Haut-Richelieu pour les travaux prévus au règlement d'emprunt numéro 2024-469 au montant de 925 000 \$;
- d'autoriser Monsieur Mario van Rossum, maire, et Madame Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, à signer tous les documents relatifs au financement temporaire pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2024-11-851 Règlement d'emprunt 2024-471 : financement temporaire

Considérant que la Municipalité a adopté le *Règlement numéro* 2024-471 décrétant une dépense et un emprunt de 1 720 000 \$ pour l'exécution de travaux permanents d'amélioration et de mise à niveau de l'usine de production d'eau potable;

Considérant que le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a approuvé le règlement d'emprunt numéro 2024-471 le 7 octobre 2024;

Considérant qu'il y a lieu d'obtenir un financement temporaire au montant de 1 720 000 \$;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

Maire:	
Greffière-trés.:	

- 4244 -

- d'autoriser une demande de financement temporaire à la Caisse Desjardins du Haut-Richelieu pour les travaux prévus au règlement d'emprunt numéro 2024-471 au montant de 1 720 000 \$;
- d'autoriser Monsieur Mario van Rossum, maire, et Madame Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, à signer tous les documents relatifs au financement temporaire pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Liste de la correspondance

Les membres du Conseil ont reçu copie de la liste de la correspondance en date du 4 novembre 2024.

2024-11-852 <u>Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville : demande de don</u>

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du courriel daté du 15 octobre 2024 du Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville demandant un don de 15 000 \$ pour les réparations de l'estrade Jean-Claude Daudelin;

Considérant que le Conseil n'est pas favorable à la demande;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'informer le Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigided'Iberville que le Conseil ne donnera pas suite à la demande de don.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2024-11-853 Maison Hina: demande de don

Considérant la lettre datée du 21 octobre 2024 de la Maison Hina concernant une demande de don;

Considérant que Maison Hina œuvre auprès des femmes victimes de violence conjugale avec ou sans enfant;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- d'autoriser l'émission d'un chèque au montant de 50 \$ à la Maison Hina à titre de don.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2024-11-854 <u>Centre de services scolaire des Hautes-Rivières : portrait de situation pour l'ensemble des projets de développement domiciliaire</u>

Considérant la lettre datée du 2 octobre 2024 du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières demandant le portrait de situation de l'ensemble des projets domiciliaires de la Municipalité;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

Maire:	
Greffière-trés.:	

- 4245 -

- d'autoriser la transmission des données concernant les projets de développement domiciliaires au Centre de services scolaire des Hautes-Rivières.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2024-11-855 <u>Centre de services scolaire des Hautes-Rivières : plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2025-2026 à 2027-2028</u>

Considérant la lettre datée du 25 octobre 2024 du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières demandant l'avis de la Municipalité concernant le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2025-2026 à 2027-2028;

En conséquence, Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose :

- d'aviser le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville est d'accord avec le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2025-2026 à 2027-2028.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2024-11-856 <u>Centre de dépannage : installation d'une boîte pour collecter des denrées non périssables</u>

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du courriel daté du 1^{er} novembre 2024 concernant une demande du Centre de dépannage pour l'installation d'une boîte à l'entrée du bureau municipal afin de collecter des denrées non périssables pour les paniers de Noël 2024;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'acquiescer à la demande.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2024-11-857 Rang Double : demande de réduction de la limite de vitesse à 70 km/h entre le village et la Route 227

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du courriel daté du 1^{er} novembre 2024 d'un citoyen demandant le soutien de la Municipalité dans sa démarche auprès du Ministère des Transports visant à réduire la limite de vitesse à 70 km/h dans le rang Double (Route 104) entre le village et la Route 227;

Considérant que la limite de vitesse est présentement fixée à 90 km/h pour la majorité de la section du rang Double visée par la demande et à 70 km/h pour une section du rang Double située près de l'intersection de la Route 227;

Considérant que le Conseil n'est pas favorable à la diminution de la limite de vitesse présentement en vigueur;

En conséquence, Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose :

- d'informer le demandeur que la Municipalité n'accordera pas son soutien à cette démarche.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Rôle triennal d'évaluation 2025, 2026 et 2027

Les documents concernant le rôle triennal 2025, 2026 et 2027 sont déposés.

Maire: _____ Greffière-trés.: _____

- 4246 -

États comparatifs et prévisionnels au 31 octobre 2024

Les états comparatifs et prévisionnels pour la période se terminant le 31 octobre 2024 sont déposés.

2024-11-858 <u>Vérification financière 2024 : mandat</u>

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de l'offre de services de la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton de Granby pour la vérification financière 2024 de la Municipalité;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'accorder le contrat pour la vérification financière 2024 à la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton de Granby, selon les termes de l'offre de services datée du 3 octobre 2024, pour un montant de 17 925 \$ ainsi que pour les déclarations fiscales fédérales et du Québec pour un montant de 325 \$, le tout plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2024-11-859 Bureau : entretien du système de climatisation et de chauffage

Considérant que les membres du Conseil désirent octroyer un contrat d'entretien préventif pour les unités de climatisation et de chauffage au bureau municipal;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'accorder le contrat d'entretien préventif des systèmes de climatisation et de chauffage du bureau municipal à Réfrigération Climatisation Sansoucy inc., selon la proposition datée du 25 octobre 2024, pour la période du 1^{er} mai 2025 au 28 février 2026, le tout pour un montant de 1 908 \$ plus taxes;
- d'autoriser Madame Christianne Pouliot, directrice générale et greffièretrésorière, à signer le contrat pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2024-11-860 Service des incendies : entente pour le service d'eau

Considérant l'Entente concernant la fourniture d'eau ayant pour objet d'établir le montant de contribution à verser par la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire à la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville à titre de compensation pour la fourniture en eau à la Régie.

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'autoriser Monsieur Mario van Rossum, maire, et Madame Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, à signer l'entente pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Maire:	
Greffière-trés.:	

Bornes incendie: rapport d'inspection

Le rapport d'inspection des bornes d'incendie 2024 est déposé au Conseil.

2024-11-861 Bornes incendie : réparations

Considérant que des travaux sont à effectuer sur plusieurs bornes incendie;

Considérant les soumissions reçues;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'octroyer le contrat à Hydra Spec pour effectuer les travaux prioritaires pour un montant de 1 985 \$, les travaux requis pour un montant de 699,40 \$, les travaux recommandés pour un montant de 5 190 \$ ainsi que les travaux complémentaires, à l'exception des travaux de peinture, de fourniture et d'installation de panneaux indicateurs et de poteaux, pour un montant de 340,50 \$, le tout plus taxes, selon les termes des soumissions datées du 25 octobre 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2024-11-862 Bornes incendie: inspection et analyse 2025

Considérant que le Conseil désire que les travaux annuels d'inspection et d'analyse des bornes d'incendie soient effectués en 2025;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- d'octroyer le contrat à Hydra Spec, selon les termes de la soumission datée du 1^{er} novembre 2024, pour un montant de 1 992,50 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2024-11-863 Bornes incendie : rinçage unidirectionnel du réseau d'aqueduc 2025

Considérant que le Conseil désire que le rinçage unidirectionnel du réseau d'aqueduc soit effectué en 2025;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'octroyer le contrat à Hydra Spec, selon les termes de la soumission datée du 1^{er} novembre 2024, pour un montant de 1 400 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2024-11-864 <u>Passage piétonnier : services professionnels</u>

Considérant que les membres du Conseil d'administration de la Fabrique de Sainte-Brigide sont favorables à établir officiellement et par servitude un passage piétonnier longeant l'église;

Considérant que copie de la description technique et le plan de la servitude ont été remis à la Fabrique et que ses membres ont indiqué qu'ils acceptent les documents soumis:

Maire:	
Greffière-trés.:	

- 4248 -

En conséquence, Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose :

- d'octroyer le mandat à Denicourt, Notaires et Conseillers Juridiques, pour la préparation de l'acte de servitude.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2024-11-865 <u>Association de la Bonne Entente Farnham/Ste-Brigide : renouvellement des traverses de motoneiges 2024/2025</u>

Considérant la lettre datée du 8 octobre 2024 de Madame Geneviève Manseau, secrétaire-trésorière de l'Association de la Bonne Entente Farnham/Ste-Brigide, concernant le renouvellement des traverses de motoneiges dans le 8° Rang, le 9° Rang, le 11° Rang, le rang de la Rivière Est, le rang de la Rivière Ouest et la montée des Écossais;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- de renouveler l'entente de passage pour les traverses de routes avec l'Association de la Bonne Entente Farnham/Ste-Brigide et d'apporter, s'il y a lieu, les correctifs à la signalisation des traverses et d'en confirmer la conformité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2024-11-866 Rang de la Rivière Est : signalisation

Considérant qu'une demande a été faite pour l'amélioration de la sécurité dans le secteur du passage piétonnier situé dans le rang de la Rivière Est;

Considérant que les membres du Conseil sont favorables à cette demande;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- d'autoriser l'achat d'un panneau lumineux et d'un panneau de signal avancé à Brault Martech Inc pour un montant maximal de 2 500 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2024-11-867 <u>Fauchage le long des chemins 2025</u>

Considérant l'offre de services de André Paris inc. concernant le fauchage le long des chemins pour l'année 2025;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'octroyer le contrat de fauchage le long des chemins à André Paris inc., selon les termes de l'offre de services datée du 24 octobre 2024, le tout pour un montant de 15 830 \$ plus taxes :

1^{re} coupe : entre le 1^{er} et le 15 juin 2025 2^e coupe : entre le 1^{er} et le 15 août 2025

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Maire:	
Greffière-trés.:	

- 4249 -

2024-11-868 Inspecteur de la voirie et des infrastructures

Considérant l'intérêt de Monsieur Xavier Turcotte-Duquet pour le poste d'inspecteur de la voirie et des infrastructures;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

 de nommer Monsieur Xavier Turcotte-Duquet à titre d'inspecteur de la voirie et des infrastructures, et ce, selon les conditions du document intitulé « Conditions de travail — Xavier Turcotte-Duquet - 4 novembre 2024 ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2024-11-869 Journalier

Considérant l'intérêt de Monsieur Julien Marcoux pour le poste de journalier;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

 de nommer Monsieur Julien Marcoux à titre de journalier, et ce, selon les conditions du document intitulé « Conditions de travail – Julien Marcoux – 4 novembre 2024 ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2024-11-870 <u>Réservoir- filtre au sable : services professionnels</u>

Considérant qu'un appel d'offres public a été effectué pour obtenir des soumissions pour les services professionnels en ingénierie pour la mise à niveau du traitement de l'eau potable;

Considérant que la Municipalité a reçu quatre offres de services et que toutes étaient conformes pour analyse;

Considérant que la Municipalité a constitué un Comité de sélection pour évaluer les offres reçues;

Considérant le rapport du Comité de sélection;

Considérant l'entrée en vigueur, le 7 octobre 2024, du Règlement numéro 2024-471 décrétant une dépense et un emprunt de 1 720 000 \$ pour l'exécution de travaux permanents d'amélioration et de mise à niveau de l'usine de production d'eau potable;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'approuver le rapport du Comité de sélection;
- d'octroyer le mandat pour les services professionnels en ingénierie pour la mise à niveau du traitement de l'eau potable à la firme ayant obtenu le meilleur pointage après analyse, soit la firme TehcnoRem pour un montant de 208 159 \$ plus taxes. La présente résolution constituant le contrat entre les parties, l'appel d'offres ainsi que la soumission de la firme faisant partie intégrante de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Maire:	
Greffière-trés.:	

- 4250 -

2024-11-871 <u>Poste de pompage principal : surveillance des travaux</u>

Considérant que le contrat pour la réalisation des travaux d'augmentation de la capacité du poste de pompage principal des eaux usées a été accordé à la compagnie Lessard & Demers, Mécanique de procédé inc. (réf. Résolution 2024-10-846);

Considérant qu'un mandat pour la surveillance des travaux est requis;

Considérant l'offre de services professionnels reçue;

Considérant l'entrée en vigueur, le 7 octobre 2024, du Règlement numéro 2024-469 décrétant une dépense et un emprunt de 925 000 \$ pour l'exécution de travaux permanents d'amélioration et de mise à niveau du poste de pompage principal des eaux usées;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'octroyer le mandat de surveillance des travaux à la firme Tetra Tech, selon les termes de l'offre de services datée du 29 octobre 2024, pour un montant de 64 450 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2024-11-872 Office d'habitation Brome-Missisquoi : budget 2024 revisé

Considérant le budget révisé 2024 daté du 27 septembre 2024 de l'Office d'habitation de Brome-Missisquoi portant à 14 212 \$ la quote-part de la Municipalité, soit une augmentation de 440 \$;

En conséquence, Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose :

- d'approuver le budget 2024 révisé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Rapport des permis

Le rapport des permis émis pour le mois d'octobre 2024 est déposé au Conseil.

2024-11-873 <u>Urbanisme : services d'inspection 2025</u>

Considérant le courriel daté du 11 octobre 2024 de GESTIM concernant la modification de tarifs pour les services d'inspection municipale pour l'année 2025;

Considérant que les membres du Conseil approuvent la modification de tarifs;

En conséquence, Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose :

- de renouveler le contrat de services techniques pour l'année 2025 avec la firme GESTIM.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2024-11-874 Badminton, Pickleball et jeux libres familiaux : gratuité

Considérant la demande d'un citoyen demandant la gratuité pour les activités sportives qui se déroulent au gymnase de l'école Notre-Dame-du-Sourire;

- 4251 -

Maire:	
Greffière-trés.:	

Considérant que le Conseil est favorable à la demande;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- de décréter la gratuité pour le Badminton, le Pickleball et les jeux libres familiaux au gymnase de l'école Notre-Dame-du-Sourire, et ce, pour les résidents de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Emplois d'été Canada 2025

Considérant qu'il serait opportun de présenter une demande à Emplois d'été Canada 2025 pour bénéficier des services d'un employé journalier pour les travaux d'horticulture et d'aide pour les travaux de voirie pendant la période estivale 2024, 12 semaines à 40 heures par semaine;

Considérant qu'il serait opportun de présenter une demande à Emplois d'été Canada 2025 pour bénéficier des services de 2 accompagnateurs pour le camp de jour pendant la période estivale 2025, 8 semaines à 40 heures par semaine;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'autoriser la présentation d'une demande pour 3 employés dans le cadre du programme Emplois d'été Canada 2025;
- d'autoriser Madame Christianne Pouliot, directrice générale et greffièretrésorière, à signer tous les documents relatifs à cette demande.
- de transmettre copie de la demande à Madame Christine Normandin, députée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Example 2024-11-876 Example 2024-11-876 Example 2025

Considérant que la Municipalité est responsable de l'entretien du gazon du terrain du cimetière;

Considérant que la soumission reçue comprend la tonte de pelouse du cimetière, mais également du terrain de l'église;

Considérant que chaque année, la Municipalité versait un montant à la Fabrique à titre de compensation pour le déneigement du stationnement situé en face de l'église;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- d'accorder le contrat pour la tonte de pelouse à Les Pelouses GS, selon les termes de la soumission reçue le 2 novembre 2024, pour un montant de 5 218,13 \$ plus taxes;
- de ne pas verser de somme à titre de compensation pour le déneigement du stationnement à la Fabrique, pour compenser le coût de la tonte de pelouse de l'église qui sera assumé par la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Maire:	
Greffière-trés.:	

- 4252 -

Rapports du maire et des comités

Chacun des membres du Conseil fait un rapport verbal de ses activités.

Deuxième période de questions et demandes des personnes présentes dans la salle

Les membres du Conseil écoutent les commentaires et répondent aux questions des personnes présentes dans la salle.

2024-11-877 <u>Levée de la séance</u>

Monsieur le conseiller Michel Lemaire	propose de lever la séance
---------------------------------------	----------------------------

Mario van Rossum, maire	Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière

Attestation relative à la signature des résolutions

Je soussigné Mario van Rossum, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Mario	van	Rossum,	maire	

Maire: _____ Greffière-trés.: _____